

**D2023-6-4-4**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 29 Juin 2023

Nombre de membres en exercice : **61**  
 Nombre de membres présents : **34**  
 Nombre de membres ayant  
 donné pouvoir : **9**  
 Nombre de membres excusés : **11**  
 Nombre de membres absents : **7**

**Date de convocation :**  
**23 juin 2023**

**Acte rendu exécutoire après visa du  
 contrôle de légalité le :**

**10 JUIL. 2023**

**et publication par la mise en ligne sur  
 le site internet le :**

**10 JUIL. 2023**

**5 - Institutions et Vie Politique**

**5.3 - Désignation de représentants**

**Objet : EPIC Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie – Désignation d'un représentant au comité de direction**

L'an 2023, le vingt-neuf juin à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le vingt-trois juin 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-trois juin 2023.

Mme Valérie DESQUESNE a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			M. Jean ELISABETH		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Gislaine MARIE		
Mme Catherine CAILLY			M. Daniel BREARD		
M. Pascal DALIGAULT			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			M. Jean-Christophe MEUNIER		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	X				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUALT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER				X	
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN				X	
M. Alain DECLOMESNIL				X	
M. Régis DELIQUAIRE				X	
M. Didier DUCHEMIN				X	
M. Marc GUILLAUMIN				X	
M. Francis HERMON				X	
Mme Marie-Line LEVALLOIS				X	
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON			M. Frédéric BROGNIART		
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ					X
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE				M. Régis PICOT	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT				M. Pascal MARTIN	
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY				X	

<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>7</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>	<b>61</b>				
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>34</b>				
<b>Quorum</b>	<b>31</b>				
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>	<b>43</b>				

**M. Marc ANDREU SABATER, Président, donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

Par courrier adressé à M. le Président de l'Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie, Mme Nathalie BOUILLARD a fait part de sa démission de membre titulaire du comité de direction où elle siégeait en qualité de membre titulaire afin d'y représenter l'Intercom de la Vire au Noireau.

**Il convient ainsi de procéder à la désignation d'un représentant de l'Intercom de la Vire au Noireau appelé à siéger au sein de cette instance en lieu et place de Mme Nathalie BOUILLARD.**

**La commune de Condé-en-Normandie soumet la proposition de candidature de M. Flavien DELÊTRE, conseiller municipal.**

*Cette désignation est soumise aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicables à l'EPCI en vertu de l'article L5211-1.*

*Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.*

*Toutefois, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.*

*Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions communautaires ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.*

**M. le Président demande s'il y a d'autres candidats : Aucun autre conseiller ne fait acte de candidature.**

**Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir au sein du comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie, M. Flavien DELÊTRE est donc désigné pour représenter l'Intercom de la Vire au Noireau au sein de cette instance.**

- **La représentation de l'Intercom de la Vire au Noireau au sein du comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie s'établit donc comme suit :**

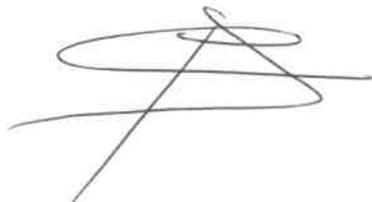
	Titulaires	Suppléants
<b>Pôle de proximité de Condé :</b>	M. Flavien DELÊTRE	M. Pascal DALIGAULT
		M. Manuel MACHADO
<b>Pôle de proximité de Saint-Sever</b>	M. Georges RAVENEL	Mme Coraline BRISON-VALOGNES
	M. Olivier JEANNEAU	Mme Bernadette LEROY
<b>Soulevre-en-Bocage</b>	M. Didier DUCHEMIN	M. Régis DELIQUAIRE
	Mme Sandrine SAMSON	Mme Marie-Line LEVALLOIS
<b>Valdallière</b>	M. Jean-Paul ANGENEAU	M. Frédéric BROGNIART
	Mme Brigitte MENNIER	Mme Sabrina SCOLA
<b>Vire Normandie</b>	M. Marc ANDREU SABATER	Mme Nicole DESMOTTES
	M. Régis PICOT	M. Gilles MALOISEL

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc - 14000 CAEN, ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

La secrétaire de séance  
Mme Valérie DESQUESNE

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20230629-D2023-6-4-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Affichage : 10/07/2023